

Claire Stolz, Christelle Reggiani, Laurent Susini (dir.)



*Jean Bodel*  
*Adam de la Halle*  
*Des Périers*  
*Viau*  
*Voltaire*  
*Hugo*  
*Bernanos*

*Nous exprimons ici notre plus vive gratitude à Văn Dung Le Flanchec et à Stéphane Marcotte qui ont bien voulu se charger de la relecture des articles concernant le Moyen Âge et le <sup>XV<sup>e</sup></sup> siècle, avec le scrupule que nous leur connaissons tous. Notre reconnaissance va aussi aux contributeurs de cet ouvrage ainsi qu'à l'UFR de Langue française et à l'équipe « Sens, texte, histoire » (EA 4089), qui, pour la huitième année consécutive, ont permis la tenue d'une journée d'agrégation consacrée à la langue et au style des auteurs au programme, ainsi que la publication dans ce volume des communications. Nous tenons enfin à remercier Olivier Soutet qui, malgré des délais extrêmement courts, a aimablement accepté de préfacer ce recueil.*

STYLES, GENRES, AUTEURS N°8

## TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES

collection dirigée par Olivier Soutet

### « Bibliothèque des styles »

*Styles, genres, auteurs*

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux,  
Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage  
Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné,  
Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*,  
Louis Labé, Cyrano de Bergerac,  
Beaumarchais, Tocqueville, Michel  
Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, Cardinal  
de Retz, André Chénier, Paul  
Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*,  
Marot, Molière, Prévost,  
Chateaubriand, Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot,  
Verlaine, Gracq

*La Réécriture : formes, enjeux, valeurs  
autour du Nouveau Roman*  
Anne-Claire Gignoux

*René Char : une poétique de résistance.*  
*Être et Faire*  
dans les « Feuilletts d'Hypnos »  
Isabelle Ville

*Écrire l'énigme*  
Bernard Magné  
& Christelle Reggiani (dir.)

*Une Syntaxe du sensible*  
*Claude Simon et l'écriture  
de la perception*  
David Zemmour

### « Études linguistiques »

*Référence nominale et verbale,  
analogies et interactions*  
Maria Asnes

*Par les mots et les textes. Mélanges  
de langue, de littérature et  
d'histoire des sciences médiévales  
offerts à Claude Thomasset*  
D. James-Raoul & O. Soutet (dir.)

*Empirical issues in formal syntax  
and semantics 4*  
*(Questions empiriques et  
formalisation  
en syntaxe et sémantique 4)*  
C. Beyssade, O. Bonami,  
P. Cabredo Hofherr  
& F. Corblin (dir.)

*La Polysémie*  
Olivier Soutet (dir.)

*Cohérence et discours*  
Frédéric Calas (dir.)

*Indéfini et prédication*  
Francis Corblin, Sylvie Ferrando  
& Lucien Kupferman (dir.)

*Études de linguistique contrastive*  
Olivier Soutet (dir.)

*Langue littéraire  
et changements linguistiques*  
Françoise Berlan (dir.)

*Les Moyens détournés d'assurer son dire*  
Corinne Rossari (dir.)

Christelle Reggiani, Claire Stolz  
& Laurent Susini (dir.)

Jean Bodel, Adam de la  
Halle, Des Périers, Viau,  
Voltaire, Hugo, Bernanos



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française  
et l'équipe « Sens, texte, histoire » (EA 4089) de l'Université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service de la faculté des Lettres de Sorbonne  
Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008  
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-619-5  
PDF complet – 979-10-231-2016-5

Préface – 979-10-231-2017-2  
I Dominguez-Guillaume – 979-10-231-2018-9  
**II Combettes** – 979-10-231-2019-6  
II Réach-Ngô – 979-10-231-2020-2  
III Adam – 979-10-231-2021-9  
III Bigot – 979-10-231-2022-6  
III Vuilleumier Laurens – 979-10-231-2023-3  
IV Abiven – 979-10-231-2024-0  
IV Paillet – 979-10-231-2025-7  
V Gouvard – 979-10-231-2026-4  
V Wulf – 979-10-231-2027-1  
VI Smadja – 979-10-231-2028-8  
VI Watine – 979-10-231-2029-5

Réalisation Emmanuel Marc Dubois/3d2s

Directrice éditoriale  
Sophie LINON-CHIPON

Responsable éditorial  
Sébastien PORTE

**SUP**  
Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

DEUXIÈME PARTIE

# Bonaventure Des Périers



LE SYSTÈME DES DÉMONSTRATIFS  
DANS LES *NOUVELLES RÉCRÉATIONS ET JOYEUX DEVIS*  
DE BONAVENTURE DES PÉRIERS

*Bernard Combettes*  
Nancy 2 & UMR-ATILF

Les caractéristiques de la langue des *Nouvelles créations et Joyeux devis* sont intéressantes à plus d'un titre. À elle seule, la date de rédaction suffirait pour justifier l'attention que l'on peut porter à ce texte ; le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle apparaît en effet comme un moment clé dans la délimitation des diverses étapes de l'histoire du français. La reconnaissance, relativement récente, de la spécificité du français préclassique conduit à voir en cette période le moment où se réalisent bon nombre de changements morphosyntaxiques qui conduisent du moyen français au français moderne. Certains de ces changements sont les conséquences d'une tendance générale de l'évolution, non seulement du français, mais de la plupart des langues. Il s'agit de ce que l'on peut considérer comme une « spécialisation » progressive des catégories grammaticales, spécialisation qui, d'une façon plus générale, est à rattacher au passage d'un système à déclinaison, qui permet une moins grande hiérarchisation des constituants, à un système sans marquage morphologique, où les fonctions sont signalées par des faits de position et où les syntagmes sont plus nettement structurés. La distinction pronom/déterminant nominal est une bonne illustration de ce type d'évolution : qu'il s'agisse des possessifs, des indéfinis, ou des démonstratifs, l'histoire du français est celle de la formation progressive des deux catégories, qui conduit à des distinctions comme celles qui séparent *celle* et *cette* ou *chaque* et *chacun*. On remarquera que si cette évolution est actuellement achevée pour les démonstratifs

et pour les possessifs, il n'en va pas de même pour les indéfinis, dont la morphosyntaxe apparaît comme relativement hétérogène, des formes comme *quelque(s)* et *chaque* s'opposant à *quelques-uns* et à *chacun*, alors que *plusieurs* ou *certains* remplissent les deux fonctions.

C'est dans ce cadre qu'il convient, nous semble-t-il, d'observer les propriétés des démonstratifs. Leur évolution peut être considérée comme déjà entamée dès l'ancien français. Plusieurs études de C. Marchello-Nizia<sup>1</sup> ont en effet bien montré que, du moins du point de vue quantitatif, l'équilibre entre les diverses formes, les diverses sous-catégories, n'est pas aussi parfait que le laissent penser certaines descriptions classiques, qui mettent sur le même plan des formes très rares et des formes d'une très grande fréquence. Sans tenter de déterminer une chronologie de ce mouvement, on doit toutefois constater que le changement d'ensemble est bien l'évolution d'un état de langue à catégories peu différenciées – des formes latines comme *is*, *ille*, *iste*, *hic* apparaissant indifféremment dans des contextes syntaxiques de pronoms ou de déterminants – vers un système où les catégories fonctionnelles sont plus clairement distinguées, le français moderne opposant nettement les deux séries *ce-* et *cel-*.

36

L'étude des démonstratifs ne saurait par ailleurs se limiter aux aspects strictement morphosyntaxiques. Les modifications qui affectent cette famille de pronoms et de déterminants concernent également le domaine sémantique. Dans la mesure où les oppositions qui caractérisaient cette classe en ancien français ne se maintiennent plus, il convient d'examiner comment se réorganisent les valeurs des formes. Sur ce plan du contenu, nous verrons comment, surtout en ce qui concerne le déterminant *ce*, le niveau textuel présente ici un intérêt particulier, les diverses réalisations de la détermination nominale étant à mettre en relation avec des faits relevant de la cohérence discursive et, plus particulièrement, de la typologie textuelle. Nous examinerons ces divers aspects en nous attachant d'abord aux formes pronominales avant de prendre en considération les déterminants nominaux.

---

1 Voir les références bibliographiques.

## 1. LES PRONOMS

### 1.1. *Cest-*

Formées sur les démonstratifs latins *ille* et *iste*, les deux familles morphologiques *cel-* et *cet-* se distinguent essentiellement, en ancien français, par leur sémantisme, même si, comme nous venons de le rappeler, le mouvement qui conduit à une catégorisation plus précise est déjà en cours. Dans la séparation des séries pronominales et des déterminants, ce sont les formes « longues », issues des cas régime de l'ancien français, qui ont été réservées au pronom (*celui*, *ceux*), tandis que les déterminants se voient attribuer les formes « courtes » (*ce*, *ces*), l'influence des formes de pronoms personnels (*lui*, *eux*) ainsi que l'« érosion » naturelle des clitiques ayant sans doute joué un rôle dans cette répartition. Le texte de Des Périers nous permettra d'évaluer le degré de ce processus de grammaticalisation. Nous commencerons par l'examen des formes *cestui* et *celui*, qui se trouvent, encore à cette époque, en concurrence dans certains de leurs emplois.

La forme *cestuy*, ancien cas régime « indirect » de la série *cest* est encore bien représentée dans le texte, mais uniquement comme pronom et dans la combinaison avec *ci* et *là*. Elle n'apparaît en revanche pas comme déterminant. La concurrence, dans le système pronominal, avec *celui*, ne s'établit donc que pour les formes complexes obtenues par l'addition de *ci* ou de *là*. Dans les emplois où le démonstratif est suivi d'une relative ou d'un syntagme introduit par *de*, seul se trouve attesté *celui*. Cette dissymétrie a une conséquence au plan sémantique : la combinaison avec *ci* et *là* interdit quasiment à *cestuy* les valeurs non spécifiques, qui se trouvent réservées à *celui*, dans des emplois où *celui qui* équivaut à *toute personne qui*. On relèvera aussi la dissymétrie créée par l'absence de pluriel ; la forme *ces*, issue de la série *cet-*, n'est utilisée que comme déterminant et des formations comme *\*ces ci* ou *\*ces là*, en emploi pronominal, sont agrammaticales. À ce titre, la série *cel-* est à considérer comme l'élément non marqué de l'opposition. Du point de vue sémantique, il est intéressant de noter que les quelques occurrences de *cestui*, accompagnées de *ci* ou de *là*, ont une valeur déictique, qu'il s'agisse de l'emploi en discours direct référant alors à la situation représentée :

« je lui ai eslargie ceste ci ? » (112<sup>2</sup>) (il s'agit de l'une de deux bottes),  
« Ha ce point esté cestui ci ? ... et cestui ci ? » (22), ou d'un renvoi à la  
situation d'énonciation correspondant à la production du texte :

[...] à cestui ci duquel nous parlons (106)

Il y en avoit un en Avignon, je ne scay s'ilz avoient esté à mesme eschole  
maistre Pierre Faifeu et luy [...] cestui ci s'appelloit ... (114)

belles practiques du mestier [...] desquelles ceste cy estoit l'une (280)

On peut interpréter ces groupes nominaux comme : « celui dont je vais  
raconter l'histoire », « cette pratique dont nous parlons ici ».

38

Les formes en *là* ne sont guère plus fréquentes ; elles surviennent  
également, pour deux occurrences, en discours direct dans une  
construction comparative avec *tel* traduisant le haut degré :

un tel inconvenient que cestui là (54)

tel mal que cestuy là (282).

La présence de *là* peut être due à l'influence de la forme *celui-là*,  
d'ordinaire utilisée dans ce tour. Les autres exemples sont aussi à rattacher  
au système du discours : renvoi à la rédaction du texte :

pourquoi dy je ceste là quand il en faisoit un million de meilleures ?  
(140)

ou imitation d'une situation d'oral, avec énumération, comme dans :

Mais quelz folz ? Moy le premier à vous en compter : et vous le second à  
m'escouter : Et cestuy là le troiziesme : et l'autre le quatriesme. (23)

« ... » dira ceste cy « ... » dira ceste la (83)

### 1.2. *Cel-*

Dans l'emploi pronominal, ce sont donc les formes de type *celui* qui  
devront être considérées comme non marquées : elles couvrent un plus

---

2 Toutes les références paginales, dans le texte, renvoient à l'édition de B. Des Périers,  
*Nouvelles récréations et Joyeux devis*, éd. K. Kasprzyk, Paris, Champion,  
coll. « Société des textes français modernes », 1980.

large spectre que *cestuy*, dans la mesure où elles sont utilisées dans tous les contextes syntaxiques. Pouvant ainsi renvoyer à tous les types de référents, elles apparaissent également comme non marquées du point de vue sémantique. On remarquera toutefois la rareté de la forme *celui-ci*, qui n'apparaît qu'une fois, dans un parallélisme *ceulx là ... ceulx cy*. Tout se passe comme si se maintenait, sous-jacente, l'opposition sémantique entre les deux séries *cest-* / *cel-* et qu'une sorte d'incompatibilité empêchait la combinaison de *cel-* et de *ci*, le déictique ne pouvant compléter que les formes de type *cest-*.

### 1.2.1. *Celui là*

Le démonstratif *celui-ci* n'étant attesté qu'une fois dans le texte, dans un emploi qui en fait une simple variante de *celui-là*, la forme pronominale *celui-là* n'entre pas dans l'opposition que l'on pourrait attendre, à la suite de l'ancien français, entre des formes en *ci* relevant de la sphère du locuteur et des formes en *là* signalant l'éloignement. Elle traduit en fait l'insistance sur un référent particulier en le sélectionnant dans un ensemble, référent qui, s'opposant ainsi aux autres éléments, apparaît comme exceptionnel, rare, doté de certaines caractéristiques. Dans les exemples suivants, cette valeur est nettement marquée par l'emploi, dans le contexte, de termes comme *tous*, *aultres*, *seulement* :

je les sçavois tous fors celui là (89)  
cent mille aultres malheurs qui arrivent. Mais ceulx là sont trop  
fascheux (253)  
et non seulement avec celle là (251)

ou par l'utilisation d'un présentatif et d'une relative :

Voicy celuy là que vous cherchez (197)

C'est cette valeur qui entraîne la systématisation de la forme en *là* dans les corrélations comparatives qui expriment le haut degré, *tel (si) N que celui-là*, tour interprété comme : « à la différence des autres, donc supérieur » :

une telle intention que celle là (86)  
une telle entreprise que celle là (303)

tel mal comme celui là (177)

si vertueux personnage comme celui là (308).

Une occurrence isolée présente la séquence *ceulx là ... ceulx là ... ceulx là ... ceulx cy ...* (310), dans l'énumération de quatre types de cocus, *ceux cy* étant réservé au dernier référent cité, séquence que l'on peut rapprocher de l'exemple de *ceste ci... ceste la* cité plus haut.

### 1.2.2. *Celui*

Comme nous l'avons déjà rappelé, le texte de Des Périers témoigne de la généralisation de la forme *cel-*, les formes en *cest-* se trouvant éliminées de cet emploi de pronom « simple ». Le fonctionnement de *celui* peut donc ainsi sembler très proche de celui de cette forme en français moderne, le démonstratif se trouvant complété par un syntagme prépositionnel en *de* ou par une relative. On signalera toutefois un exemple isolé de séparation du pronom et de la subordonnée : *celuy parloit ... qui disoit ...* (299), vestige de l'autonomie syntaxique des formes simples, identique à celle que nous allons observer plus loin dans le cas de *ce*. D'un point de vue sémantique, le démonstratif remplit les deux fonctions fondamentales qu'il possède également en français moderne : *celui* est bien attesté dans l'emploi anaphorique, comme dans : « les trois pucelles se couchent, et les maris apres. Celuy de la plus grande... » (36) ; il se rencontre aussi avec une valeur nominale, pour renvoyer à un référent animé déterminé par une relative ou un complément prépositionnel : « celle de vous qui dira... » (36). C'est cette dernière valeur qui se réalise dans un emploi relativement fréquent où le pronom réfère à un ensemble de personnes (*les habitants de... , les gens qui...*) : « ceulx de La Fleche » (les habitants) (123), « celles des champs... celles de la ville » (les femmes) (52), « ceulx de son train » (154). Il est également possible de rattacher à cette valeur « indéfinie » l'utilisation, courante dans la langue de l'époque, du démonstratif dans une structure présentative négative, ce tour équivalant sémantiquement à *aucun* ou à *nul* :

il n'y a celui qui... (312)

n'y avoit celle pour laquelle... (229)

n'y avoit celuy des trois qui... (34)

il n'y avoit celle qui osast... (159)

### 1.3. Ce

L'ancien français intègre la forme *ce* dans le système des formes simples *cel-* et *cest-* en lui accordant les mêmes propriétés syntaxiques, la création des formes complexes *ceci* et *cela* venant par la suite limiter fortement ces possibilités. Aboutissement de cette restriction, si l'on met à part quelques archaïsmes, le français moderne n'autorise en effet pour *ce* que la fonction de sujet du verbe *être*. Le texte de Des Périers présente encore quelques tours que l'on peut considérer comme des vestiges de l'état ancien ; dans la plupart des cas, *ce* entre en concurrence avec les formes complexes, en particulier avec *cela*. La variation ne s'exerce cependant pas dans les emplois de *ce* comme complément d'objet du verbe *dire* dans les incises, l'inversion systématique du sujet, nominal ou pronominal, témoignant bien de l'aspect figé de ces tours : « ce lui dit il » (152), « ce dit il » (197), « ce dit on » (174), « Eh, ce disoit il, que sert il » [...] (275), « ce lui dit le sire André » (53). Une autre trace du fonctionnement premier de *ce* est l'emploi comme objet d'un infinitif ou d'un participe, emploi limité aux verbes *dire* et *faire* : *pour ce faire* (34, 231, 303), *en ce faisant* (44), *ce disant* (211). On notera également un exemple isolé, témoin de l'ancienne autonomie syntaxique de *ce*, de l'expression *c'en devant derriere* (266), construite sur le même schéma que *c'en dessus dessous*, qui est à l'origine de la locution moderne *sens dessus dessous*. Ces caractéristiques de *ce* se retrouvent également dans la création, en moyen français, de l'adverbial *ce pendant* et de la locution conjonctive *cependant que*, qui sont employés dans ce texte : *ce pendant* (120), *ce pendant que* (69, 138).

La construction après une préposition n'apparaît qu'avec *pour*, des groupes comme *sur ce*, *avec ce*, *sans ce*, n'étant pas attestés. Nous examinerons plus loin ce circonstanciel *pour ce* qui se trouve en variation avec *pour cela*.

Dans la majorité des occurrences, *ce* remplit la fonction de sujet, en règle générale avec le verbe *être*, avec des valeurs identiques à celles du français moderne, pouvant désigner un référent spécifique, l'alternance avec *cela* étant alors possible : « voyons que ce pourra estre » (218), « Et qu'est ce ? » (78), « comment est ce en latin du feu ? » (103), ou renvoyant à une situation plus ou moins précise : « quand ç'ha esté à les apprester » (135). Le verbe sembler est utilisé dans un seul exemple : « ce luy sembloit » (84).

On relèvera l'emploi assez fréquent de la locution venir à : « quand ce venoit à... » (88, 220), « quand ce vint à... » (92, 130, 142, 151, 277).

Du point de vue sémantique, on relèvera une zone de variation dans la possibilité de renvoyer à des animés, dans des contextes où on peut également attendre le pronom personnel : « pensez que c'estoit un fin homme » (134), « il eust monstré à beaucoup de gens que ce n'estoyent que bestes » (134).

#### 1.4. *Cela et ceci*

42

La réduction de l'autonomie syntaxique de *ce* fait de *cela* la forme non marquée, qui peut ainsi remplir toutes les fonctions, qu'il s'agisse des fonctions essentielles, sujet, objet, attribut : « Cela est bon » (288), « j'avois pas dit cela » (228), « Est-ce cela que... » (152), ou de fonctions circonstancielles : « je me cognois bien en cela » (53). Alors que, dans le cas de *ce*, l'emploi prépositionnel était limité au syntagme *pour ce*, il ne semble pas y avoir de restriction particulière pour *cela* : « Et avec cela... » (82), « et de tout cela il avoit leu... » (82), « pour cela... » (14, etc.).

Quelques occurrences témoignent de la concurrence avec *ce* : en fonction de complément d'un participe : « sachant cela... » (118), en sujet du verbe *être* : « cela est dedans Marot » (131). On relèvera également les exemples : « Cela ainsi appresté... » (41), « Cela fait... » (58), dans lesquels le pronom est sujet d'une proposition participiale, construction qui, chez Rabelais, par exemple, peut se présenter sous la forme : *ce fait*. Cette extension des propriétés de *cela* conduit à une tentative de généralisation à des emplois qui ne se maintiendront pas en français moderne ; c'est le cas, par exemple, lorsque le démonstratif est suivi d'une subordonnée relative : « ils ne prennent que cela qu'on leur baille » (190), « ce n'est pas cela que vous pensez » (159), ou même dans une locution conjonctive, *avec ce que*, répondant à *sans ce que*, qui apparaît dans le texte avec les deux variantes : « avec ce qu'un compte n'est jamais trouvé si bon » (131), « avec cela qu'il alloit l'amble » (126).

Ce statut de *cela* apparaît enfin dans une opposition intéressante, constituée par les syntagmes : *pour ce/pour cela*, tous deux bien représentés dans le texte. Dans ce cas encore, alors que *pour ce* se trouve limité à l'expression de la causalité :

Car il estoit beau, adroit et de bonne grace. Et pour ce, la dame lui  
faisoit bon œil (84)  
et luy avoit on couppee la queue. Et pour ce on l'appelloit le here (134)

le tour avec *cela*, s'il peut également traduire cette relation logique :

l'eau me sert aussi pour me deffendre du vin s'il m'assailloit : et pour  
cela je la tiens tousjours aupres de moy (296)  
la femelle eschappa à Noé et se perdit en l'eau : et pour cela que le masle  
porte comme la femelle (247),

est souvent aussi utilisé avec une valeur concessive, comme dans :

[...] et en payoit l'amende. Mais pour cela, son Évesque n'en pouvoit  
venir à bout (153).  
il n'entend pas le normand, ny moy le latin, que feray je ? Pour cela, dit  
l'autre, ne te faut pas demeurer (45).

Nous retrouvons donc, au plan sémantique, la même valeur non  
marquée de *cela*, qui ne limite pas le sémantisme de la préposition  
et n'entre pas comme *ce* dans ce qui peut être considéré comme une  
locution figée.

L'opposition *cela/ceci* est du même ordre que celle que nous avons  
pu noter pour le couple *celui-là/celui-ci* ; bien moins représenté que  
*cela*, le pronom *ceci* n'apparaît que dans des contextes de discours et,  
plus précisément, en fonction de sujet du verbe *être* dans des énoncés  
interrogatifs :

Quel achevement est cecy ? (55)  
Qu'est ce cy ? (62)  
Que diable est ce cy ? (130).

et, dans une énumération avec *cela* : « comment s'entend cecy ?  
comment s'entend cela ? » (15). Un seul exemple survient dans une  
phrase déclarative : « Les uns me conseilloyent que je disse que cecy  
estoit advenu en yver » (131), où nous retrouvons la valeur de déictique  
textuel que nous avons déjà relevée pour *celui-ci*, le démonstratif pouvant  
être paraphrasé par « ce que je viens de raconter ».

## 2. LES DÉTERMINANTS

### 2.1. *Cel-*

Quelques rares exemples du déterminant de type *cel-* rappellent le système de l'ancien français ; il semble difficile de trouver un trait pertinent qui marquerait la spécificité de ces formes, pour lesquelles une alternance avec *ce* est toujours possible, les facteurs syntaxiques n'intervenant apparemment pas dans le choix. Cette forme participe à la construction d'une expression anaphorique :

celle belle mule au frain doré (121)

Celuy sieur de la Roche estoit homme joyeux (72)

qui estoient en celle assemblée (277)

pour celle fois (41), (74)

pour celle nuit (149)

les rusées ont celle façon de tenir tousjours quelqu'un des poursuyvantz en langueur (239).

44

Les passages concernés appartiennent au récit, sans que l'on puisse parler d'un type de discours ou d'un registre particulier qui permettraient de justifier ces emplois.

### 2.2. *Ce*

Comme le signale C. Marchello-Nizia<sup>3</sup>, les formes *ce* et *ces* sont le résultat d'une réorganisation profonde, dès l'ancien français, du système des démonstratifs, réorganisation qui a des conséquences morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques. N'appartenant en fait ni à la série *cel-* ni à la série *cest-*, *ce* et *ces* constituent un nouveau paradigme qui neutralise les oppositions sémantiques fondées sur la distance et la proximité ou sur la plus ou moins grande subjectivité. Ces oppositions ont pu être maintenues, dans une certaine mesure, par la création des déterminants complexes *ce... ci* et *ce... là*. L'ensemble des formes est attesté dans les *Nouvelles créations* et il convient d'examiner si elles sont en variation libre ou si des traits pertinents permettent de les distinguer.

3 Grammaticalisation et changement linguistique, Bruxelles, De Boeck, 2006.

### 2.2.1. *Ce ... (i)ci et ce ... là*

La forme de déterminant *ce* combinée à *icy* relève très nettement du système du discours. La plupart des occurrences apparaissent dans le discours direct. Il peut s'agir, comme on peut s'y attendre, de déictiques temporels ou spatiaux : « en ce temps icy » (184), « en ce pays icy » (230), mais il est à noter qu'on rencontre plus fréquemment, avec cette valeur, la forme simple *ce* (voir *infra*). Un seul exemple présente une valeur de déictique « textuel » : « en ce lieu cy » (310). Dans les autres cas, ce sont des référents d'ordinaire animés qui sont présentés par la forme en *icy* :

- ces gens icy (62)
- ce barbier icy (63)
- à ceste femme icy (83)
- la fille de cest homme icy (200)
- cest homme icy (218)
- cest yvrongne icy (272).

On relèvera un cas isolé de référent non animé : « en ceste jambe icy » (63). Les contextes de discours direct dans lesquels apparaissent ces formes ne permettent pas de considérer que ce déterminant serait réservé au parler familier, les personnages auxquels sont attribués les propos représentant aussi bien en effet les classes populaires (200, 272) que des classes plus élevées (62, 63). Dans un seul exemple, à l'intérieur d'un passage de récit, *ce... icy* a valeur anaphorique : « cest homme icy avoit... » (180), la forme simple *ce* ou, plus rarement, la forme *ce... là* étant normalement attendues dans ce type d'emploi.

Plus fréquent que la forme *ce... (i)ci*, le démonstratif complexe *ce... là* est essentiellement utilisé dans des expressions anaphoriques renvoyant à l'espace ou au temps, le syntagme occupant ainsi naturellement la fonction de circonstanciel. Dans ces emplois, le déterminant pourrait alterner avec la forme simple, mais l'association avec certains noms (*temps* ou *pays*, par exemple) semble favorisée ; avec valeur temporelle :

en ce temps là (220)  
de ce temps là (70, 77, 208, 287)  
Ceste apresdisnée là (144)  
à ceste fois là (242)  
pour ceste foys là (54) ;

avec valeur spatiale :

en ce pays là (79, 213, 219, 260, 281)  
de ce costé là (130)  
en ce trou là (161)  
en ces quartiers là (75).

46

Dans les autres occurrences, l'addition de *là* paraît expliciter et accentuer une des principales caractéristiques qui opposent le démonstratif à l'article défini. Comme nous l'avons déjà noté plusieurs fois, le démonstratif, par l'extraction qu'il opère dans un ensemble homogène, permet la mise en valeur du référent (ce N, distingué des N de la même classe). Lorsque la forme *ce* est utilisée dans une expression anaphorique, l'ajout de *là* devient quasiment indispensable pour traduire cet effet de sens, qui conduit d'ordinaire à une orientation négative et dépréciative :

faire ce tour là (223)  
en ce genre là de mal faire (312)  
soubz ceste couleur la (220)  
qui n'avoit point toutes ces considerations là (49).

Cette valeur apparaît nettement avec les deux exemples qui peuvent être relevés dans des passages de discours direct : « taste un peu de ce vin la » (272), « [...] que j'aye ceste femme là ! » (238), ou encore dans l'adresse au lecteur constituée par : « Qui estoit cest honneste homme là ? » (292). Si l'on estime que, dans de tels contextes, le démonstratif marque une mise à distance du référent, présenté comme éloigné de l'expérience ordinaire, il semble possible de considérer, étant donné la répartition des formes entre le système du discours et celui du récit, que l'opposition (*i*)*ci/là* correspond bien à une plus ou moins grande proximité de la sphère du locuteur.

### 2.2.2. *Ce*

Les formes de la série *ce*, sans addition de *icy* ou de *là* sont de loin les mieux représentées ; elles se comportent en général comme les formes non marquées par rapport aux formes complexes et par rapport aux rares emplois de *cel-* comme déterminant (voir *supra*). Dans tous ces cas, il s'agit d'oppositions au plan sémantique et textuel, la syntaxe ne semblant pas être concernée, mais, étant donné le déséquilibre statistique qui s'installe entre les diverses catégories, il est toutefois difficile de dire, sur un corpus ainsi limité, si certains déterminants sont compatibles avec des fonctions peu représentées. Comme nous l'avons dit plus haut, *ce* apparaît comme la forme non marquée ; il est ainsi possible de relever les emplois en valeur déictique, qu'il s'agisse de l'espace : *ce monde* (33, 41, 43, 167), *ceste paroisse* (108, 152), *en ceste ville* (115, 217), ou du temps :

il veult la venir veoir à ce soir (146)  
pour ceste nuict (175)  
à ceste heure (252)  
il y aura trois ans à ceste chandeleur (102)  
de cest an (27)  
ceste nuict passée (29).

La plupart de ces occurrences sont extraites de passages de discours direct, dans lesquels la référence s'opère dans le cadre énonciatif construit par la fiction. Dans un plus petit nombre d'exemples, le démonstratif présente un fonctionnement de déictique textuel, avec renvoi à la production du discours, emploi dans lequel il semble pouvoir alterner avec *ce... ci* :

Je vous gardoys ces joyeux propos à quand ... (13)  
quant à cest affaire dont nous voulons parler (38)  
C'est trop parlé de ces hommes et de ces femmes (299).

Dans la majorité des cas, le démonstratif *ce-* entre dans la composition d'une expression anaphorique et nous verrons plus loin quelques tendances qui semblent régir le fonctionnement textuel des expressions dans lesquelles il entre comme déterminant.

Aussi bien dans le fonctionnement déictique que dans le fonctionnement anaphorique, le démonstratif peut par ailleurs entraîner un effet « affectif » particulier, que nous avons déjà mentionné plus haut pour la forme *ce... là* ; par le fait même qu'il sélectionne le référent dans un ensemble homogène, il conduit assez naturellement à l'interprétation : *ce N, à la différence des autres N*. Il n'est pas surprenant que cette orientation, d'ordinaire négative ou péjorative, survienne avec des syntagmes qui contiennent des termes évaluatifs, qu'il s'agisse d'adjectifs :

ce beau tintamarre (156)

Voyez ce meschant coq ... ceste poule ... (149)

Qui m'a baillé ceste vieille maquerelle ? (235),

48

ou de tours du type *ce N de N* :

ce meschant garniment de regnard (138)

ces truans de diables (68).

Bon nombre d'occurrences correspondent à l'emploi mémoriel du déterminant, qui est alors souvent dénommé « démonstratif de notoriété »<sup>4</sup>. L'utilisation du démonstratif conduit à la sollicitation de la mémoire du récepteur, qui a ainsi directement accès au référent, indépendamment du mode de présentation, sans prise en compte des informations données dans le contexte :

ces coquins de Juifz (152)

il portoit un de ces grands feultres d'Espagne (163)

ce maudit et commun mal de cocuage (81)

si j'eusse esté de la nature de ces peres rigoureux (33)

celuy qui [...] mit parmy les poys deux grandes poignées de ces osseletz

ronds de moulué, qu'on appelle patenostres (264)

ces gens de feu (223).

Trois autres exemples de *ce-* sont particulièrement intéressants et peuvent être rapprochés de ces emplois mémoriels :

4 Voir G. Kleiber, « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français », *Revue québécoise de linguistique*, 19, 1990, p. 11-32.

elle commence à vous regarder de pres ces conseillers qui entroyent  
(179)  
il tastonna tant par ceste cave environ ces tonneaux (187)  
il trouva tousjours gens qui prenoient plaisir à le nourrir : principalement  
ces Chanoines, qui se battoient à qui auroit [...] (262).

Dans ce type d'extraits, où le syntagme défini n'a pas valeur anaphorique, l'emploi du démonstratif nous semble devoir être mis en relation avec la notion de point de vue<sup>5</sup> ; il permet en effet un changement de contexte, un passage du monde de la narration à celui du personnage qui perçoit la scène : *ces conseillers*, *ces tonneaux*, *ces chanoines*, ce ne sont pas seulement des référents dont la présence est normale et attendue dans la situation donnée, mais des réalités qui prennent une importance particulière pour le sujet percevant et que le démonstratif permet de distinguer (*ces tonneaux*, qui, pour le personnage, ne sont pas des tonneaux ordinaires).

Le rôle du déterminant *ce* dans l'établissement des relations de coréférence a une importance particulière dans un texte qui met souvent en scène deux personnages ou deux groupes d'individus. Le fonctionnement de cette opération de « reprise », qui relève de la cohérence discursive, est, sur certains points, nettement différent de ce que l'on peut observer dans des textes de français moderne. Il est évidemment difficile de déterminer, dans ce domaine, des règles qui s'exerceraient aussi strictement que celles qui s'appliquent au niveau morphosyntaxique ; tout au plus peut-on relever quelques tendances qu'il faudrait évidemment confirmer par l'analyse d'autres corpus de la même époque. La typologie des genres textuels montre ici sa pertinence. Certaines nouvelles reposent essentiellement sur une situation de dialogue et se trouvent structurées par l'alternance des répliques ; cette situation, qui oppose nettement deux personnages, semble favoriser l'emploi de l'article défini dans la mesure où ce déterminant signale l'unicité du référent dans la situation et permet l'effet de « contraste »

5 Voir W. De Mulder, « Les démonstratifs : des indices de changements de contexte », dans *Entre général et particulier : les déterminants*, dir. N. Flaux, D. Van de Velde et W. De Mulder, Arras, Artois Presses Université, 1997, p. 137-193.

entre les protagonistes : le curé/l'enfant (nouvelle 21), la vieille/l'escolier (nouvelle 65), le conseiller/la bonne femme (nouvelle 42). Il faut ainsi remarquer que, dans les indications du type : « dit le Curé » (103), de règle dans le discours direct, c'est toujours l'article défini qui est utilisé et jamais le démonstratif. Cette généralisation de l'article s'étend même aux passages de récit dans les nouvelles qui sont construites sur un dialogue, comme si la structure dialogique imposait son système de référence à l'ensemble du texte. C'est le cas par exemple dans la nouvelle 21 fondée sur une alternance de répliques brèves entre le curé et l'enfant. La fin du texte, avec le retour au récit, maintient l'article défini : « Le jeune enfant n'osoit pas repliquer [...] le curé fit tuer un pourceau... » (104). Il en va de même dans la nouvelle 31, qui repose tout entière sur le dialogue, avec une alternance *le gentilhomme/la dame* et l'emploi des pronoms *il/elle*. Cette répartition des formes n'a rien de surprenant, elle correspond à la valeur en langue de l'article et peu de changements sont à noter sur ce point dans l'histoire du français. C'est lorsqu'il s'agit de narration que la situation est plus complexe et s'éloigne de celle des textes de français moderne. Une nouvelle distinction doit ici être prise en compte, qui sépare le premier plan, déroulement chronologique, « squelette narratif », et le second plan, qui comprend la description et le commentaire. Ces passages de second plan correspondent à ce que peut faire attendre l'extraction opérée par le démonstratif. Le référent est décrit indépendamment, si l'on peut dire, du cadre du récit ; il y a bien changement de contexte et il ne s'agit plus de l'unicité du référent dans la situation mais de sa spécificité par rapport aux autres entités de même espèce. Ainsi, dans la nouvelle 27, lorsqu'il est question des habitudes bizarres de l'âne :

Mais sus tout, cest asne se faschoit quand il voyoit oster un bonnet [...] cest asne au maniemment des bonnets faisoit rage (127),

ou encore pour la description du comportement du lévrier dans la nouvelle 18 :

Entre ces chiens y avoit un levrier fort meffaisant [...]. Au moyen dequoy ce levrier se fourroit à toute heure chez luy [...] Et mesme ce levrier avoit ceste astuce, que [...] (95).

Ce qui est moins attendu, étant donné les caractéristiques du démonstratif, c'est l'emploi de *ce* dans des passages narratifs, là où l'article défini ou le pronom personnel suffiraient à assurer la continuité référentielle. Cette « répétition » du démonstratif survient aussi bien lorsqu'il s'agit des personnages, comme dans la nouvelle 41, où l'on notera d'ailleurs l'alternance avec l'article (*le/ce gentilhomme*) :

un charretier [...] le quel s'esveilla à la venue de ce gentilhomme [...] Au reveil ainsi soudain il dit à ce gentilhomme [...]. Ce gentilhomme, estant seul et en lieu incogneu parloit le plus doucement [...]. Ce charretier s'esveilla un peu mieulx [...] Le gentilhomme ne le congnoissoit point, mais en se deshabbillant luy dit [...] (175-176),

ou encore dans la nouvelle 19, où, si le démonstratif (*ce singe*) est utilisé, comme cela serait le cas en français moderne, lorsqu'il s'agit des circonstances d'évaluation, avec des passages de second plan, des prédicats itératifs :

Lequel quidam monsieur avoit un singe [...] et aussi tost que [...] ce singe descendoit et venoit [...] le singe n'oublioyt pas à le lui tailler en lopins [...] Et si n'osoit pas faire mal à ce singe par crainte [...] apres s'estre bien apperceu de la maniere qu'avoit ce singe de [...]. Car si Blondeau avoit aguisé son trenchet, ce singe l'aguisoit apres lui (98),

il apparaît également dans les séquences de premier plan :

Et puis à l'heure qu'il veid ce singe en aguet [...] quand il eut fait cela assez longuement pour le faire adviser à ce singe [...] Ce singe ne faillit pas incontinent à descendre (99).

Cet emploi du démonstratif s'étend assez systématiquement pour désigner des référents non animés qui jouent un rôle important dans la nouvelle. Ainsi le trenchet de la nouvelle 19 est-il mentionné tout au long du texte sous la forme *ce trenchet* :

A l'une des fois Blondeau aguisa un trenchet, et le fit couper comme un rasoir. Et puis à l'heure qu'il veid ce singe en aguet, il commença à se

mettre ce trenchet contre la gorge [...]. Il vint prendre ce trenchet [...] il se coupe le gosier de ce trenchet qui estoit si bien affilé (99) ;

ou encore, dans la même nouvelle, le pot de fer contenant un trésor :

quand il eut trouvé en une vieille muraille un pot de fer [...] Il ne songeait qu'en ce pot de quinquaille. [...] Tantost il craignoit de n'avoir pas bien caché ce pot. [...] Et noya toute sa melancholie avec ce pot (96).

52

Tout se passe, dans ces passages narratifs, comme si un conflit s'établissait entre la valeur anaphorique « normale » du démonstratif, valeur qui devrait le limiter au marquage du changement de contexte et donc le réserver au second plan, et l'exploitation du sémantisme de base, qui met en relief le caractère exceptionnel du référent. Cette tension entre les deux emplois est bien traduite par les nombreuses variations que l'on peut relever dans le texte, certaines nouvelles, comme la nouvelle 50, exploitant davantage le système des pronoms personnels que celui des descriptions définies. Ce jeu des marques de la cohérence textuelle devrait sans aucun doute être replacé dans un contexte plus large, dans des études qui prendraient en compte d'autres indices linguistiques – nous pensons en particulier non seulement à des formes comme *ledit* ou aux déterminants « possessifs », mais également à la question des redénominations, des répétitions des syntagmes nominaux – et tenteraient de les mettre en relation avec les évolutions qui affectent la notion même de textualité.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BURIDANT, C., *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.
- CHAROLLES, M., *La Référence et les expressions anaphoriques*, Paris, Ophrys, 2002.
- DE MULDER, W., « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », dans *Entre général et particulier : les déterminants*, dir. N. Flaux, D. Van de Velde & W. De Mulder, Arras, Artois Presses Université, 1997, p. 137-193.
- FLAUX, N., VAN DE VELDE D. & DE MULDER, W. (dir.), *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras, Artois Presses Université, 1997.
- KLEIBER, G., « Les démonstratifs démontrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et des pronoms démonstratifs », *Le Français moderne*, 51, 1983, p. 99-117.
- , « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII, 1984, p. 63-85.
- , « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français », *Revue québécoise de linguistique*, 19, 1990, p. 11-32.
- MARCHELLO-NIZIA, C., *L'Évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin, 1995.
- , « Deixis and subjectivity : the semantics of demonstratives in Old French (9<sup>th</sup>-12<sup>th</sup> century) », *Journal of Pragmatics*, 37, 2004, p. 43-68.
- , « La sémantique des démonstratifs en français : une neutralisation en progrès ? », *Langue française*, 141, 2004, p. 69-84.
- , *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006.
- SCHNEDECKER, C., *Noms propres et chaînes de référence*, Paris, Klincksieck, 1997.



## RÉSUMÉS

VÉRONIQUE DOMINGUEZ-GUILLAUME, « PROLOGUES, RIMES, PERSONNAGES DANS *LE JEU DE SAINT-NICOLAS* DE JEAN BODEL, *LE JEU DE LA FEUILLÉE* ET *LE JEU DE ROBIN ET MARION D'ADAM* DE LA HALLE »

Les Jeux des poètes arrageois Jean Bodel et Adam de la Halle, à l'origine de notre théâtre ? L'article examine les liens des textes à la performance, à partir des rares indices que les manuscrits médiévaux en ont laissés, et qui s'avèrent moins les didascalies que les rimes, les mètres et les personnages, conçus à la fois comme types ou emplois et comme formes définies par leur participation à l'action (P. Pavis, A. Ubersfeld).

Prologues : une comparaison du début des trois œuvres montre qu'elles constituent une réflexion continuée sur la prise de parole incarnée. Rimes et mètres portent-ils la trace, « mnémotique », du jeu et de la mise en scène ? On a souligné les conventions de réception et de jeu qui rendent secondaire leur observation comme indications de mise en scène. Enfin, incarnation, rimes et mètres rencontrent une tradition scénique dont ils s'avèrent à la fois l'écho et l'adaptation : les personnages. C'est ainsi que les Jeux arrageois honorent la désignation comme « jeu par personnages » que seuls les manuscrits postérieurs de deux ou trois siècles donnent aux textes théâtraux.

BERNARD COMBETTES, « LE SYSTÈME DES DÉMONSTRATIFS DANS LES *NOUVELLES RÉCRÉATIONS ET JOYEUX DEVIS* DE BONAVENTURE DES PÉRIERS »

Cet article propose une description du système des démonstratifs, déterminants et pronoms, tel qu'il est mis en œuvre dans les *Nouvelles créations et Joyeux devis* de Bonaventure Des Périers. On essaye de déterminer comment s'opère la répartition des deux familles (radical *cest-*,

radical *cel-*) et dans quelle mesure ce texte est un témoin de l'évolution vers la spécialisation et la distinction nette, en français moderne, des formes pronominales et des déterminants. Une attention particulière est accordée à la valeur des formes composées à l'aide de *-ci* et de *-là*, les formes en *-là* apparaissant comme non marquées, alors que les formes en *-ci* ne sont utilisées que pour renvoyer à la sphère de l'énonciateur. On étudie également le fonctionnement textuel du déterminant *ce*, qui présente des différences notables avec les tendances du français moderne, un conflit s'établissant entre le rôle normal de reprise anaphorique et la valeur de « mise en valeur » par détachement du contexte que peut également présenter le démonstratif.

248

**ANNE RÉACH-NGÔ, « MODALITÉS DISCURSIVES ET POLYPHONIE ÉNONCIATIVE DANS LES *NOUVELLES RÉCRÉATIONS ET JOYEUX DEVIS* DE BONAVENTURE DES PÉRIERS »**

L'étude de la distribution de la parole dans les *Nouvelles créations et Joyeux devis* de Bonaventure Des Périers met en valeur combien la structure énonciative de ce recueil repose sur une polyphonie qui distingue et confond à la fois la voix du narrateur, la voix du conteur et celle des personnages. On pourra dès lors se demander, à la lumière des stylèmes qui différencient les voix des différentes instances représentées, dans quelle mesure cette réorganisation de la structure énonciative du récit, notamment par le dédoublement de l'instance énonciative chargée de la conduite narrative entre narrateur et conteur, permet à Bonaventure Des Périers de réexploiter le modèle de la narration avec histoire-cadre pour intégrer le commentaire au sein même de la nouvelle au lieu de proposer deux espaces énonciatifs distincts. En analysant les principaux procédés stylistiques qui caractérisent chacune de ces instances, on s'intéressera donc à la manière dont s'enchevêtrent les discours et dont la scène narrative se dédouble en une seconde scène dialogale qui met en scène la confrontation facétieuse des deux instances énonciatives.

Le cliché est un élément de la littérarité du texte et le signe d'un travail poétique à deux niveaux : il est présent comme outil rhétorique, que l'on va remodeler, et comme sujet d'une réflexion sur la poésie.

Outil, il est la plupart du temps combiné à d'autres clichés et lieux communs. Si dans l'univers amoureux, cette combinaison construit simplement une isotopie, soulignant bien l'immédiateté et la banalité du cliché, le genre polémique fait de lui le signe d'une contestation des lieux communs, non plus parole répétée d'un autre, mais signe d'une énonciation personnelle. La réception du cliché autorise alors plusieurs lectures possibles. L'univers héroïque propose quant à lui de répéter le même cliché et construit ainsi une forme de regroupement qui exhibe et multiplie les figures contenues dans le cliché.

Parallèlement à ces jeux de dispositions macrostructurelles, le cliché, comme figure, fait l'objet d'un renouvellement permanent : ses composantes passent par des déplacements multiples. Aux transferts habituels (syntaxiques et sémantiques) s'ajoute la transposition générale d'un genre poétique à l'autre, d'une énonciation à une autre, ou partielle, des sens, des matières convoqués par les vocables du cliché. On ne perd pas pour autant la nature du cliché : le sens instantanément compris est inscrit dans une combinaison certes renouvelée, mais utilisée chez d'autres poètes. On a alors affaire à un cliché secondaire, redevenu banal quoique né d'un cliché renouvelé.

Ce travail rhétorique, syntaxique et poétique sur le cliché aboutit à sa convocation dans les vers comme sujet d'un discours métapoétique : signe de l'*imitatio*, il s'inscrit dans une volonté de renouveler les genres et les pratiques poétiques et de refuser pillage et plagiat. Les mythologismes et les images de la tradition pétrarquiste sont alors dénigrés au nom d'une poésie libre, personnelle et simple de l'imagination, désireuse de retrouver dans les figures leur origine imaginaire et matérielle. Simplicité, liberté, figuration et imagination dont d'autres clichés sont justement les porteurs. Le cliché est ainsi le lieu d'une poésie paradoxale qui le déforme, le dénigre et lui redonne sa force figurative, imaginaire et littéraire.

Théophile de Viau prétendait « écrire à la moderne », mais que voulait-il dire ? Les lecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle ou les contemporains donnent-ils le même sens à cette notion de modernité ? Nous commencerons par mettre en perspective cette idée de modernité, plus particulièrement dans sa version contemporaine, qui consiste à attribuer à Théophile un style personnel. Comment faut-il comprendre l'expression « style personnel » ? Désigne-t-on par là l'omniprésence du « je » dans l'écriture poétique ? Est-ce ainsi qu'il convient de définir le lyrisme de Théophile ?

250

Nous serons donc conduit à faire le point sur le lyrisme dans l'œuvre de Théophile, et nous chercherons à dégager la singularité de son écriture poétique.

Comme les autres poètes lyriques du préclassicisme, Théophile s'est efforcé de renouveler les formes poétiques, du moins lorsque le genre le permettait. C'est pourquoi l'essentiel de son souci de diversification métrique a porté sur la forme poétique de l'ode, alors que le sonnet reste très respectueux des conventions. Mais au-delà de ce travail formel qui consiste à diversifier les mètres et les schémas strophiques dans la forme poétique de l'ode, on peut apercevoir dans les pièces les plus singulières un véritable travail sur le rythme. Ces effets rythmiques, rythmes prosodiques et accentuels relèvent alors d'une certaine transgression de la poétique classique.

On peut y lire ce que Henri Meschonnic appelle une subjectivation de l'écriture, une véritable inscription du « sujet du poème » dans son écriture, par le biais de ces « formes-sens » qui se mettent en place dans les odes les plus originales. Ainsi quand nous parlons de forme énonciative, il ne s'agit pas seulement de la mise en œuvre des dispositifs linguistiques fournis par la langue. Il faut entendre l'expression dans un sens plus large, comme l'inscription du sujet dans son dire, la singularité d'un style, qui passe en poésie par la réalisation d'une rythmique spécifique. Or cette « forme-sens » ne peut se réaliser que dans les formes poétiques les moins contraintes. Il existe donc bien une co-variation entre forme poétique et forme énonciative, comme en témoigne la poésie lyrique de Théophile de Viau.

FLORENCE VUILLEUMIER LAURENS, « THÉOPHILE POÈTE DE LA NATURE : NOUVELLES STRATÉGIES DESCRIPTIVES »

Tout en reconnaissant la présence épisodique, dans l'œuvre de Viau, de paysages macabres, projection symbolique des angoisses de la psyché, on a choisi de s'arrêter sur les pièces où s'exprime avec bonheur un authentique sentiment de la nature. Ces compositions, qui s'inscrivent dans la tradition de la pastorale, illustrent, avec ses conventions, le style « floride » défini par Quintilien : paysages de l'idylle, dont la réalité familière est restituée en une suite de tableaux marqués par la délicatesse et la justesse originale des sensations et par la fluidité et la musicalité d'un vers sans complication ; mais paysages enchantés et érotisés, d'abord par les souvenirs de la fable ovidienne, puis par une vision héritée de la génération précédente, qui, sur les ailes du mythologisme et de l'allégorie, étend aux éléments naturels une part mystérieuse de sensibilité ; et enfin paysages transfigurés par le travail de la métaphore par lequel notre poète mérite d'être inscrit, en ce premier quart du siècle, aux côtés de ces autres pionniers et ouvriers du style que sont en Italie Giambattista Marino et en Espagne don Lluís de Góngora.

KARINE ABIVEN, « QUATRE MOTS AURAIENT SUFFI » : LE STYLE COUPÉ DANS LE DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE DE VOLTAIRE »

Le style de Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique* est volontiers qualifié de vif, bref, ou tranchant. La notion rhétorique de style coupé permet de préciser les faits textuels qui étaient cette impression de lecture. Massivement paratactique, haché par une ponctuation dense, le style voltairien fait l'économie des ligatures logiques qui livreraient une pensée préconstruite à un lecteur passif. Au contraire, le caractère elliptique de l'écriture paratactique, ainsi que son allure conversationnelle, invitent le destinataire à une co-construction du sens. La brièveté permet ainsi de rendre compte des aspects tonaux du texte – satiriques et conversationnels –, de son inscription dans l'histoire des formes – le XVIII<sup>e</sup> siècle marquant la fin du règne incontesté de la période –, et de son appartenance générique – l'article étant analytique par nature. La brièveté est donc un stylème aux multiples implications esthétiques.

ANNE-MARIE PAILLET, « CHIMÈRES ET PRÉJUGÉS : SUR QUELQUES DÉTOURNEMENTS VOLTAIRIENS DANS LE *DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE* »

Cette étude examine les jeux de détournement à l'œuvre dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Le détournement du genre dictionnaire, tout d'abord, se manifeste à travers la subversion des formes de la définition et de l'autonymie, notamment dans les *incipit*. Les exemples et l'historique des notions sont également enrôlés dans une stratégie textuelle de démystification, glissant du didactique au polémique. Au recadrage notionnel et culturel, ébranlant dogmes et systèmes, s'ajoute un ensemble de détournements rhétoriques et argumentatifs, dont l'ironie reste le moyen privilégié.

252

JEAN-MICHEL GOUVARD, « L'ALEXANDRIN D'*HERNANI*. ÉTUDE DES PROCÉDÉS DE DISLOCATION DU VERS DANS LE THÉÂTRE DE VICTOR HUGO »

On examine ici de manière raisonnée les procédés novateurs employés par Hugo dans *Hernani* pour disloquer l'alexandrin 6-6 : ruptures énonciatives, enjambements de vers à vers et enjambements à la césure. On montre ainsi comment le vers d'*Hernani*, disruptif, dissonant et on ne peut plus éloigné de l'harmonie classique, s'applique à saper les fondements un peu rigides d'un académisme dont la versification apparaissait comme l'un des symboles – et donc comme l'une des victimes toutes désignées.

JUDITH WULF, « LES DÉCENTREMENTS NARRATIFS DANS *HERNANI* »

L'enjeu de la création d'*Hernani* en 1830 pour le poète chef de file du mouvement romantique est d'imposer son esthétique sur la scène du théâtre afin de la diffuser plus largement. Conscient des difficultés d'une réception hétérogène, constituée aussi bien du public des lettrés que de celui du théâtre populaire, le poète doit adapter son écriture aux contraintes de la représentation. Ces concessions laissent des traces dans le drame, sous la forme notamment d'une pragmatique complexe. Contrairement à l'énoncé lyrique, centré sur le *je* poétique, l'énoncé dramatique est fait d'une série de décentrement, du texte vers la scène,

d'un personnage à l'autre, du dramaturge vers ses interprètes. Parmi les dispositifs dramatiques qui illustrent ce phénomène, nous nous intéresserons au récit. Après avoir étudié les formes originales qu'il prend dans *Hernani*, nous envisagerons la question de son insertion textuelle pour mieux en préciser la portée interactionnelle.

STÉPHANIE SMADJA, « L'ADJECTIF DANS *SOUS LE SOLEIL DE SATAN* ENTRE PROFUSION ET POÉTICITÉ »

Le premier roman de Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, paraît en 1926, dans un contexte de renouvellement de la prose littéraire. Les changements les plus nets s'articulent principalement autour du substantif, qui tend à devenir massivement le pivot de la phrase. De ce point de vue, Bernanos se démarque des tendances générales. La phrase de Bernanos accorde une place importante au verbe tout en mettant le nom à l'honneur. Pour autant, la catégorie grammaticale qui tend à l'emporter est en réalité l'adjectif, qui devient même parfois le pivot de la phrase. Par son usage de l'adjectif, Bernanos participe ainsi de plusieurs tendances de la « nouvelle prose française »<sup>1</sup>, entre profusion et poéticité, tout en se distinguant par son originalité propre. Tantôt (rarement), ses phrases se font brèves, saccadées, quasiment dépourvues d'adjectifs. Tantôt, les adjectifs se multiplient comme autant d'innombrables touches descriptives ou émotionnelles, jetées sur une prose haletante. Les descriptions de personnages se fondent régulièrement sur une multiplication de plusieurs adjectifs épithètes ou apposés en position non polaire ou en position de clôture. Le rythme, souvent rapide, heurté, concourt à la création d'un univers déchiré, démesuré et tragique. Tous ces procédés convergent pour conférer à la phrase de Bernanos une ampleur et un éclat singuliers dans le paysage de la prose française. Comme le soulignait déjà Malraux en 1926, le « don essentiel [de Bernanos], celui qui fait la valeur de ses livres, c'est l'intensité »<sup>2</sup>.

1 L'expression fait référence à l'*Anthologie de la nouvelle prose française*, Paris, Kra, 1926.

2 André Malraux, « L'imposture, par Georges Bernanos (Plon) », *Nouvelle Revue française*, mars 1928, p. 407.

Si la parole du saint de Lumbres se montre souvent elliptique, le texte du roman lui-même semble creusé de multiples manques qui engagent le lecteur à revenir sur ses pas et mettent en jeu la cohérence textuelle. Mais l'ellipse, concept flottant situé entre la grammaire et la rhétorique, fait l'objet de définitions diverses et concerne des niveaux d'analyse hétérogènes. C'est donc une définition et une typologie de l'ellipse que tente dans un premier temps de proposer cette étude. Elle s'attache ensuite à étudier les effets des diverses ellipses sur la cohérence textuelle. Alors que l'ellipse syntaxique, peu remarquable dans le texte, tend à renforcer les liens cohésifs, l'ellipse logique tend, elle, à produire d'irréductibles brouillages. Le manque de cohérence évidente entre deux phrases consécutives conduit souvent le lecteur à construire diverses inférences causales ou analogiques pour rétablir la continuité sémantique et logique du texte ; mais chez Bernanos, en l'absence de marqueur cohésif, ces inférences peuvent être multiples et contradictoires. La continuité ne peut être rétablie, et le sens reste en oscillation. Effet qui est le résultat d'un travail conscient : le manuscrit montre que, en plusieurs lieux stratégiques du texte, les phrases permettant de guider le travail interprétatif ont été retranchées. Quant à l'ellipse narrative, qui habituellement ne remet pas la cohérence textuelle en cause, elle creuse ici un hiatus référentiel entre les diverses désignations de l'abbé Donissan, et met en place un référent évolutif qui, en l'absence de prédicats transformationnels, occulte la transformation de l'homme en saint. Le texte elliptique du roman, alogique et discontinu, invente ainsi un style fidèle à la théologie négative, qui pose que l'expérience mystique échappe au logos.

## TABLE DES MATIÈRES

### PRÉFACE

Olivier Soutet.....	7
---------------------	---

### PREMIÈRE PARTIE

#### JEAN BODEL ET ADAM DE LA HALLE

Prologues, rimes, personnages dans <i>Le Jeu de saint Nicolas</i> de Jean Bodel, <i>Le Jeu de la Feuillée</i> et <i>Le Jeu de Robin et Marion</i> d'Adam de la Halle Véronique Dominguez.....	11
---	----

### DEUXIÈME PARTIE

#### BONAVENTURE DES PÉRIERS

Le système des démonstratifs dans les <i>Nouvelles créations et Joyeux devis</i> de Bonaventure Des Périers Bernard Combettes.....	35
Modalités discursives et polyphonie énonciative dans les <i>Nouvelles créations</i> <i>et Joyeux devis</i> de Bonaventure Des Périers Anne Réach-Ngô.....	55

### TROISIÈME PARTIE

#### THÉOPHILE DE VIAU

Poétique du cliché dans la première partie des <i>Œuvres poétiques</i> de Théophile de Viau Véronique Adam.....	73
Forme poétique et forme énonciative dans les odes de Théophile de Viau Michèle Bigot.....	93
Théophile poète de la nature : nouvelles stratégies descriptives Florence Vuilleumier Laurens.....	109

QUATRIÈME PARTIE  
VOLTAIRE

« Quatre mots auraient suffi » :  
le style coupé dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire  
Karine Abiven ..... 129

Chimères et préjugés : sur quelques détournements voltairiens  
dans le *Dictionnaire philosophique*  
Anne-Marie Paillet ..... 143

CINQUIÈME PARTIE  
VICTOR HUGO

256

L'alexandrin d'*Hernani*. Étude des procédés de dislocation du vers  
dans le théâtre de Victor Hugo  
Jean-Michel Gouvard ..... 163

Les décentrement narratifs dans *Hernani*  
Judith Wulf ..... 195

SIXIÈME PARTIE  
GEORGES BERNANOS

L'adjectif dans *Sous le soleil de Satan*, entre profusion et poéticité  
Stéphanie Smadja ..... 213

Ellipse et cohérence dans *Sous le soleil de Satan*  
Marie-Albane Watine ..... 227

RÉSUMÉS ..... 247